

En attendant vos ordres dont dépendra l'avenir de la colonie.

Poivre au ministre, le 6 octobre 1768

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22, f°228

Poivre attend le vaisseau qui ne devrait pas tarder et qui décidera peut-être de l'avenir de la colonie, mais surtout de celui des deux administrateurs.

En attendant, Poivre donne des nouvelles de la colonie : récoltes, grenier à grains, manque de boissons et de codages, Amat au Cap, privilège de la Compagnie.

=====  
N°130

A l'Isle de France le 6 octobre 1768

Monseigneur,

Depuis ma dernière lettre sous le n°129 que j'ai eu l'honneur de vous adresser par le vaisseau *La Paix*, en date du dix septembre dernier, et dont je joins ici le duplicata, la situation de ces îles est dans le même état.

Quoique la saison se soit montrée contraire à la récolte des blés qui se commence actuellement, nous serons néanmoins dans l'abondance, et notre Isle de France seule nous produira plus d'un million de blé. La récolte de l'île de Bourbon sera de deux millions, suivant les avis que j'en ai reçus.

Cette abondance m'a forcé à donner à l'adjudication au rabais, l'entreprise de trois magasins capables de contenir chacun, un million de grains de toute espèce ; ils seront placés en trois différents quartiers de l'île. L'état de nos finances et le manque de maçons, n'a obligé à ne faire construire ces magasins qu'en bois, et pour nous servir provisoirement à recevoir les grains des habitants jusqu'à ce que vous nous ayez fait parvenir vos ordres pour construire des greniers plus vastes et plus durables.

Comme ces magasins ne seront faits que pour les premiers jours du mois de mai de l'année prochaine, je vais être dans le plus grand embarras pour recevoir la récolte actuelle, car tous nos magasins sont remplis de riz et de maïs.

Les dispositions des habitants pour l'augmentation de leurs cultures sont telles qu'il n'est rien de si instant que de construire des greniers pour recevoir les grains qu'ils s'empressent de nous fournir, et pour ne pas laisser refroidir leur émulation.

J'ai fait tous mes efforts pour engager les cultivateurs à consommer une partie de leur maïs en éducation de troupeaux et de volailles de toutes espèces, ce qui serait plus avantageux à tous égards, et au Roi et à la colonie. La récolte des maïs dans ces îles est prodigieuse, ce grain ne se conserve pas, et les deux îles en ont produit cette année de quoi fournir à la consommation de trois années. C'est cette espèce de grain surtout qui est très à charge du Roi et qui remplit tous nos magasins, de manière à ne nous laisser aucune place pour les blés.

J'aurais pu réussir mieux à engager les cultivateurs de faire consommer une grande partie de ces grains en éducation de troupeaux et de volailles de toutes espèces, si M. Dumas avait tenu auprès de ces mêmes cultivateurs un même langage que moi : mais dans la vue de m'embarrasser, il a pressé les habitants de remettre tout au magasin, leur déclarant que c'était vos intentions positives, les exhortant même à porter ces grains à la porte des magasins du Roi, et, en cas de refus de la part du garde magasin de les recevoir, de les y abandonner, et de protester contre le refus qu'on ferait, promettant au surplus, aux dits habitants, de les bien faire payer.

Pour ne rien compromettre, j'ai été obligé de faire les plus grands efforts afin que tout fût reçu, et nous nous trouvons à cet égard dans une abondance ruineuse. Il faut réunir quantité de Noirs pour remuer sans cesse ces grains, et malgré tous mes efforts, je doute que nous puissions réussir à les conserver : on a été obligé de les entasser à une trop grande hauteur.

Il est certain que si le superflu de ces grains était employé à élever des animaux de toute espèce, il en résulterait un grand avantage pour la colonie qui manque de viandes, et les vaisseaux qui passent ici ont toutes les peines possibles à s'approvisionner.

Nous manquons ici de beaucoup de choses, Monseigneur, surtout d'argent dont il ne nous est pas encore arrivé le tiers de la somme que vous avez ordonné pour la dépense de cette année. Cependant six mois se sont écoulés, notre caisse est bientôt à sec, et avec un Commandant tel que M. Dumas, je ne sais ce que je vais devenir si je manque d'argent pour le prêt de la Troupe.

Nous manquons également de boissons pour les besoins des hôpitaux, pour les équipages des flûtes, pour les rations des ouvriers de terre et de mer. La Compagnie nous a aussi mal approvisionnés cette année que l'année dernière. Les deux colonies manquent également de vin et d'eau de vie.

Nous manquons aussi de cordages, s'il ne nous en arrive d'Europe avant la mauvaise saison, je n'aurai pas un câble pour amarrer un vaisseau dans le port. S'il arrivait un accident à une des flûtes du Roi, il faudrait qu'elle restât dans le port, faute d'un morceau de cordage pour réparer ses agrès. La Compagnie nous a encore très mal fourni à cet égard, et ses propres vaisseaux sont dans le cas d'en souffrir considérablement.

La nécessité qui ne connaît point la loi, ni de privilège, me force à envoyer le Sr Amat, agent de la marine du Roi, au cap de Bonne-Espérance pour y aller chercher les approvisionnements qui nous manquent et que les préposés de la Compagnie n'ont pas le moyen d'envoyer chercher eux-mêmes, faute de bâtiments à leur disposition. Je les ai sommés de remplir les engagements de la Compagnie qui sont une charge attachée à son privilège ; ils m'ont répondu de longues lettres dans lesquelles je n'ai vu que des protestations et aucune espérance de soulagement à nos besoins.

J'ai donc été forcé d'employer le zèle et la bonne volonté du Sr Amat. Je l'envoie au cap de Bonne espérance, avec ordre de nous apporter des vins, des eaux de vie et des cordages. Je le fais passer à Bourbon pour y prendre l'équipage et la cargaison d'un vaisseau hollandais nommé *l'Asia* [ou *Azia*], qui, en revenant de Batavia pour se rendre en Europe, a été jeté par un coup de vent à l'île de Bourbon, où le bâtiment est arrivé en si mauvais état qu'on a été obligé de le condamner. Pour remplir cette double mission, le Sieur Amat qui n'avait à sa disposition que le vaisseau *la Marquise de Marbœuf*, insuffisant pour le transport de l'équipage et de la cargaison hollandaise, a été forcé de fréter un petit bâtiment particulier d'environ deux cents et quelques tonneaux, appartenant au Sr Le Roux. J'ai autorisé le Sieur Amat à se rendre au cap de Bonne-Espérance avec ces deux petits bâtiments, malgré les clameurs des préposés de la Compagnie qui certainement n'auraient pas aussi bien rempli les besoins du service, quand bien même ils auraient eu des bâtiments à leur disposition, que le fera le Sieur Amat, qui me donne tout lieu de compter sur son zèle et sur son intelligence.

Il est certain que cette opération ne nuit en aucune manière au privilège de la Compagnie, car je suis bien assuré que le Sr Amat ne transporte au cap de Bonne-Espérance aucune marchandise de l'Inde qui seules sont l'objet lucratif de ce privilège. Mais je désirerais que la Compagnie des Indes en conçût un sentiment d'émulation qui la portât à nous mieux approvisionner à l'avenir, qu'elle ne l'a fait par le passé.

Dans cette occasion comme dans toutes les autres, M. Dumas qui sait aussi bien que moi combien le service du Roi est dans le cas de souffrir par le défaut des denrées et marchandises que j'envoie chercher au Cap, s'est néanmoins opposé à cette opération. Mes représentations eussent été inutiles, je n'en ai fait aucune. Le Sieur Amat qui est négociant et qui sait l'art de faire profiter l'argent, a trouvé les moyens de l'adoucir et a aplani toutes difficultés.

Si j'avais été moins pressé par le besoin, si j'avais pu attendre le retour de la mauvaise saison, temps auquel les flûtes du Roi ne pouvant plus aller à Madagascar, sont obligées de rester dans le port, j'aurais certainement préféré d'en envoyer une au cap de Bonne-Espérance, mais je n'ai ni boisson ni cordages pour attendre jusqu'à ce temps.

J'attends, Monseigneur, avec tranquillité les ordres qu'il vous a plu de nous envoyer et que je suppose être en chemin pour remédier aux maux qui nous affligent et aux plus grands encore dont cette colonie est menacée, et que je prévois avec consternation. Je souhaite que vous ayez pu découvrir la vérité, je suis très assuré que vos ordres seront fondés sur ce qui vous aura paru la vérité. Je n'ai rien négligé pour vous la faire connaître. Je suis sans inquiétude parce que je suis sans reproche. Je ne dois

pas vous laisser ignorer que c'est des ordres, que nous allons recevoir que dépendra, ou la conservation, ou la perte de ces colonies.

Je suis avec respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 6 octobre 1768

\* \* \*